

FICHE D'IDENTITE DE LA QUALIFICATION VALIDEE

TITRE DE LA QUALIFICATION : Technicien en gestion industrielle

OBJECTIF PROFESSIONNEL DE LA QUALIFICATION VALIDEE (*défini* en termes de « être capable de »)

Le titulaire de la qualification doit être capable, sous le contrôle d'un ingénieur ou d'un cadre, de :

1. sur le plan de l'Industrialisation :

- concevoir le dossier de fabrication (documents + moyens) d'une pièce, - matérialiser et savoir critiquer pour améliorer les processus et les procédés de réalisation d'un produit ou d'un service dans les conditions optimales, de coût, de qualité et de délai, - maîtriser les techniques et méthodes d'étude du travail et des temps.

2. sur le plan de la Gestion Industrielle dans les domaines :

2.1. de la planification, du calcul des besoins et des charges :

- maîtriser le vocabulaire et les concepts du domaine concerné, - élaborer et traiter les données nécessaires aux différents niveaux de planification.

2.2. de la gestion des flux :

- connaître les différentes fonctions des stocks ainsi que les politiques associées, - réaliser le suivi de la fabrication et initier les actions correctives.

2.3. du suivi des réalisations :

- calculer les performances économiques relatives au fonctionnement industriel, - élaborer et mettre à jour un tableau de bord.

3. sur le plan de la Qualité et dans le respect des normes en vigueur (ISO 9000, RAQ) :

- conduire des actions d'analyses (Audits, Auto-Évaluations, Satisfaction Client) et d'amélioration du système qualité dans le cadre du Management Global de la Qualité, - assurer la traçabilité de ses actions.

4. sur le plan de la Communication :

- échanger des informations au sein d'une équipe et avec les autres secteurs de l'entreprise dont l'action nécessite une coordination, - rédiger un rapport et faire des commentaires, - expliciter à un ou plusieurs interlocuteurs le déroulement d'une procédure, les principales étapes d'un processus, - expliquer devant un auditoire familial, un raisonnement, une méthode, - communiquer et rendre compte auprès de la hiérarchie, - lire et rédiger des documents en anglais technique, - répondre et tenir une conversation technique au téléphone, - s'insérer éventuellement dans une équipe de travail internationale.

ÉPREUVES DE QUALIFICATION

 **Contrôle final :**

Ce contrôle est destiné à vérifier que le candidat possède les compétences requises pour :

- comprendre un processus d'industrialisation
- prendre en compte les contraintes de l'entreprise pour garantir le respect des délais au moindre coût
- assurer la Qualité à tous les stades de décision
- le cas échéant, savoir utiliser les données dans une documentation en langue étrangère.

Epreuves générales et professionnelles	Durée	Note sur	Note éliminatoire
- Étude de cas sur la fabrication d'un produit à partir d'un cahier des charges et d'industrialisation.	8 h	80	< 40
- Vérification des connaissances opérationnelles acquises sur le plan de la qualité, de la gestion industrielle, des méthodes d'amélioration des performances et des langues à partir d'une situation réelle simplifiée.	4 h	40	< 20
TOTAL	12 h	120	

 **Mémoire avec soutenance :**

— Objectif : Permettre à un candidat de bâtir un projet complet, d'en suivre la réalisation, et d'en analyser les effets prévisibles. Mesurer le niveau technique du candidat, contrôler sa capacité à utiliser les connaissances nécessaires à la fonction et son aptitude à maîtriser un échange à caractère international.

— Thème : le choix est à effectuer en collaboration avec l'entreprise et doit si nécessaire comporter un aspect international et en partenariat éventuellement avec une société étrangère :

- Relations avec les filiales de l'entreprise
- Relations avec les clients de l'entreprise
- Relations avec les fournisseurs de l'entreprise
- Coopération multi-entreprises.

Exemples :

- mise en place de la fabrication d'un nouveau produit en partenariat éventuellement avec des sociétés étrangères
- étude comparative de l'approche qualité dans des entreprises de cultures différentes.

— Durée de la préparation : 4 mois calendaires

— Conditions de soutenance :

- Remettre le mémoire 3 semaines avant la soutenance à l'entreprise, y compris au tuteur et aux membres de la commission.
 - Soutenance orale en présence du tuteur à titre consultatif et le cas échéant du correspondant étranger.
 - La soutenance se déroule en deux temps : exposé sur le sujet traité puis entretien sur le dossier et d'une façon plus générale sur la fonction.
- Durée : 40 minutes maximum.

— Critères d'appréciation du mémoire et de la soutenance : **100 points**

Mémoire : l'évaluation du dossier se fera selon les critères suivants :

- plan
- lisibilité
- mise en page
- schémas
- bibliographie

Notation sur 30 ; note éliminatoire < 12

Soutenance : l'évaluation se fera selon les critères suivants :

- attitude, regard, présence, voix
- logique de l'exposé
- support utilisé pour la compréhension de l'exposé
- écoute et traitement des questions des membres de la commission
(des questions pourront être posées en langue étrangère)

Notation sur 40 ; note éliminatoire < 16

Contenu technique : l'évaluation se fera selon les critères suivants :

- pertinence de l'analyse du problème
- qualité technique
- efficacité des solutions proposées

Notation sur 30 ; note éliminatoire < 12

 **Autres :**

Notation en entreprise : 50 points

- Esprit d'analyse et de synthèse **10 points**
- Maîtrise technique de la gestion industrielle **10 points**
- Communication orale et écrite, intégration dans une équipe de travail dans un groupe international **30 points**

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Le candidat est déclaré admis par le jury de délibération s'il a obtenu un total général égal ou supérieur à **135 points** sur 270, soit une moyenne de **10/20**, et ce, sans note éliminatoire.

OBSERVATIONS